



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Comité Technique Local du 21/06/2018

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. MORICEAU  
M. JOUVE  
Mme GIGUET

Mme BONNET assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)  
M. DEJOU (FO)  
M. HINDERSCHID (CGT)  
M. TEUILLIERAS (CGT)  
M. VEYLET (CGT)  
M. LAROUSSINIE (Solidaires)  
M. NEVADO (Solidaires)

*Ce CTL a été reconvoqué suite aux votes défavorables unanimes des organisations syndicales le 12 juin dernier.*

### **1) Plan de formation 2018 :**

Le plan de formation 2018 fait encore la part belle aux e-formations.

M. MORICEAU reconnaît que celles-ci posent questions notamment du fait que plus de 43 % des inscrits ne suivent pas une e-formation jusqu'à son terme et que 25 % d'inscrits ne débutent même pas leur formation.

Aux difficultés rencontrées par la Direction pour trouver des formateurs, nous avons insisté sur la charge de travail qu'engendre l'exercice de formateur incompatible avec les sous-effectifs des services et sur les remboursements insuffisants des frais de déplacement.

C'est pour cela que nous avons de nouveau émis un avis défavorable.

Vote : contre : FO, Solidaires et CGT.

### **2) Projet d'adaptation des structures du réseau – ASR 2019 :**

Nous rappelons que le projet ASR 2019 pour le département est le suivant :

- l'abandon de la gestion budgétaire et comptable de Logisens (OPHLM du Cantal) par la Trésorerie d'Aurillac Banlieue à compter du 01/01/2019 et suite à une délibération en ce sens du conseil d'administration de Logisens en date du 30 mars 2018.

- le transfert de l'activité du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Chaudes-Aigues vers le SIP/SIE de Saint-Flour au 01/01/2019.

Vote : contre : FO, Solidaires et CGT.

A ce jour, M. le Directeur n'envisage pas de procéder à de nouvelles restructurations. Il considère l'année 2019 comme une année de transition.

Il nous informe que le vendredi 22/06/2018 il est convoqué, comme tous les directeurs départementaux, en réunion à Bercy. Le projet « Action publique 2022 » semble à l'ordre du jour.



Que faut-il en attendre d'autant que le rapport de la Cour des comptes intitulé « La DGFIP, 10 ans après la fusion. Une transformation accélérée » qui vient d'être publié s'avère être très critique à l'encontre de la DGFIP.

A titre d'exemple, la Cour invite la DGFIP à fermer de nombreuses structures pour resserrer son réseau comme pour la publicité foncière en passant de 354 services à un service à compétence nationale.

### **3) Questions diverses :**

M. MORICEAU a rencontré le Maire d'Aurillac qui lui a précisé que les agents de la DDFIP pourraient bénéficier de tarifs préférentiels sur le futur parking rue Meallet de Cours.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	<b>SECTION</b>  <b>CANTAL</b>	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à	, le	signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt